N° 387. CINQ CENTIMES Lundi 16 Décembre 1889

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir N° 19
TOURCOING, rue Verte 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
mois, 4 fr. 50. — Un an
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

Abonnement continue sauf avis contraire

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . 1 fr. » —

Les annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING aux Bureaux du Journal ; Lille, 87, rue Nationale, à PARIS à l'agence Havas, place de la Bourse, 8 bis ; à BRUXELLES pour toute la BELGIQUE et la HOLLANDE, à la Société anonyme de publicité générale 106 boulevard Anspach et 8, rue des Teinturiers.

TÉLÉPHONE

A partir du 25 Décembre prochain, l'Avenir de Roubaix-Tourcoing sera imprimé en caractères neufs.

Bourse du Boulevard

3 0/0 Français..	88	35	Ext. d'Esp 4 0/0	72	08
4 1/2 0/0 Franç. ..	..	..	Rio-Tinto.....	405	..
Egypte 6 0/0.....	75	..	Panama.....	68	25
4 0/0 Italien....	95	55	Russe.....	..	..
5 0/0 Turc.....	16	08	Banque Ottom.	..	..
Chemins Turcs. ..	..	..	Suez.....	..	..
4 0/0 Hongr. or	..	..	Tharsis.....	..	..
Chemin Ottom.	75	87	Tendance calme.		

L'Affichage Electoral

Le Conseil général de la Seine a été saisi par M. Hector Depasse et plusieurs de ses collègues d'une *proposition tendant à assurer la liberté pour tous de l'affichage électoral.*

Les auteurs de la proposition, après avoir rappelé que les lois concernant l'affichage ont été impunément violées dans le département de la Seine et à Paris, concluent en ces termes :

C'est pourquoi nous vous prions d'ordonner le renvoi de la proposition suivante à la *Commission* et à la *commission* des voux :

« La Commission est invitée à étudier d'urgence, de concert avec l'Administration du département, les moyens de mettre à la disposition des électeurs et des candidats un nombre suffisant de cadres de grande dimension pour l'affichage électoral, cadres fixes ou mobiles suivant les emplacements auxquels ils sont destinés, et à présenter dans le plus bref délai au Conseil général un rapport sur la question, avec un devis de la dépense que demanderait la réalisation de ce projet. »

Si le Conseil général consent à entrer dans ces vues, lorsque le matériel sera prêt, nous inviterons M. le Préfet de la Seine et M. le Préfet de police, chacun en ce qui le concerne, à prendre les mesures nécessaires, pour interdire et empêcher tout affichage électoral, en dehors des limites marquées, sur les édifices, écoles, mairies, kiosques et généralement sur toute propriété de quelque nature qu'elle soit, appartenant au Département, à la ville de Paris et aux communes.

En ce qui concerne la question législative, nous exprimons le vœu que les Chambres et le Gouvernement se préoccupent de donner à la liberté et à l'égalité électorales des garanties devenues absolument indispensables avant les élections municipales de 1890.

En vous demandant l'impression et la distribution, nous vous prions d'en renvoyer la première partie à la Commission et le projet de vœu à la Commission des voux.

Signé : Hector DEPASSE, JALLON, l'ÉVÊQUE, STRAUSS, STUPUY, DELHOMME, Albert PETROT.

Si le principe de cette proposition était adopté, les conseils municipaux et les conseils généraux pourraient, dans tous les départements, appliquer les mêmes règles : ils assureraient aux comités et aux candidats des emplacements déterminés, assez larges pour que chacun puisse disposer de la publicité nécessaire.

Par exemple, à chaque section de vote, les candidats auraient droit à une affiche. Si les sections étaient très étendues, un second emplacement pourrait être indiqué, où chacun aurait le droit d'exposer encore une affiche.

En dehors de ces emplacements, les conseils municipaux et les conseils généraux prendraient toutes les mesures nécessaires pour interdire l'affichage électoral sur tous les édifices publics.

Les particuliers s'empresseraient bien certainement de suivre cet exemple ou empêchant d'apposer des placards électoraux sur leurs maisons, comme c'est leur droit.

Ainsi on n'assisterait plus à ces débauches d'affichage, à ces orgies de papiers de toutes couleurs, qui entraînent les candidats et les comités dans des dépenses excessives et qui bientôt ne permettront plus qu'aux riches d'aborder le scrutin populaire.

Ce serait la ruine de la démocratie et le prochain assassinat du suffrage universel. Il faudrait absolument de deux choses l'une, ou être candidat officiel, candidat ministériel, préfectoral, ou être millionnaire pour soutenir la lutte.

La proposition de nos amis a pout but d'assurer des élections à bon marché, des élections indépendantes et loyales ; c'est pourquoi nous l'approuvons hautement. Tout ce qui sert à l'indépendance et à la loyauté sert toujours la République.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

CONSEIL DES MINISTRES

Les surtaxes d'octroi. — Dissolution d'un Conseil municipal. — La question Mermeix.

Paris, 14 décembre. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

M. Rouvier a soumis à ses collègues un projet de loi autorisant le gouvernement à *approuver des décrets* pour les *surtaxes* des surtaxes de l'octroi qui expirent le 31 décembre.

M. Constans a soumis à la signature de M. Carnot un décret portant dissolution du conseil municipal de Saint-Quentin-la-Poterie (Gard).

Ce conseil était divisé en deux fractions opposées numériquement égales et aucune des affaires qui lui étaient soumises ne pouvait aboutir.

Les ministres se sont occupés ensuite des affaires courantes, notamment en ce qui concerne la question que doit poser aujourd'hui M. Mermeix à M. de Freycinet.

M. Constans a exposé le sens général de la déclaration qu'il fera à la Chambre en soutenant le crédit demandé pour les *fonds secrets*.

Chambre des Députés

Séance du samedi 14 décembre

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Floquet, prés dent.

La Chambre adopte, après déclaration d'urgence, le projet de loi tendant à porter le solde des officiers généraux du cadre de réserve au taux de leur pension de retraite et le projet de loi portant le solde des officiers généraux du cadre de réserve dans l'armée de mer, au taux de leur pension de retraite.

Les fonds secrets

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant ouverture, au ministère de l'intérieur, sur l'exercice 1890, d'un crédit extraordinaire de 1,600,000 fr., destiné aux dépenses secrètes de sûreté générale.

M. le Président. — La parole est à M. Couturier.

M. Couturier. — Sous tous les régimes, les républicains ont condamné les crédits des fonds secrets, comme immoraux, et cependant, quand nous avons demandé la suppression, tout maintenu et élevé les crédits. (Très bien, très bien à droite. — *Rumeurs à gauche*).

Aussi j'espère que mes collègues républicains repousseront le projet de loi. (Très bien, très bien sur quelques bancs à gauche).

M. Constans, ministre de l'intérieur. — Il y a *quelques mois*, le *crédit destiné aux fonds secrets* était repoussé ; s'il n'était possible de supprimer ou de diminuer le crédit, je l'aurais fait avec empressement.

Il n'est pas à croire que la République puisse être ébranlée par certaines personnes qui font semblant d'avoir des espérances. (Très bien, très bien à gauche).

Mais il n'est pas moins certain qu'il y a des gens qui n'ont pas désarmé et qui affirment leur espérance de prochaine revanche.

Le gouvernement a besoin de pouvoir s'informer pour pouvoir réprimer les tentatives de rébellion (Très bien).

Les dépenses de sûreté générale sont destinées à la sûreté générale. (Rires ironiques à droite), et pas à autre chose ; ces crédits ne sont pas destinés à la presse comme on le prétend.

Je n'ai jamais, pour ma part, renoncé un lorsque j'ai demandé à ceux qui ont sollicité des fonds sur ce crédit (Très bien, très bien, à gauche. — Mouvements divers.)

Quelle pensée aurais-je eue ? Celle qui n'a pas de trace. Ce serait de la naïveté.

Quand à la presse à grand tirage, elle n'a que faire d'une subvention du gouvernement. (Applaudissements à gauche).

Se servirait-on de ces fonds pour payer les élections ? *C'est impossible* ; le crédit que le gouvernement demande est indispensable et je dirai ce que je ne saurais demander au pouvoir si la Chambre ne votait pas ces crédits (Applaudissements à gauche.

Je ne saurais, d'autre part, accepter l'amendement de M. Cornudet, qui tendrait à déposer les responsabilités.

J'ai besoin de ce crédit pour la défense de la République.

Le vote que je sollicite sera un témoignage de confiance ; si la Chambre me le refusait, je rentrerais dans le rang pour défendre la République au milieu de mes collègues (Applaudissements à gauche).

Je ne saurais, d'autre part, accepter l'amendement de M. Cornudet, qui tendrait à déposer les responsabilités.

J'ai besoin de ce crédit pour la défense de la République.

Le vote que je sollicite sera un témoignage de confiance ; si la Chambre me le refusait, je rentrerais dans le rang pour défendre la République au milieu de mes collègues (Applaudissements à gauche).

Je ne saurais, d'autre part, accepter l'amendement de M. Cornudet, qui tendrait à déposer les responsabilités.

Je serrerai-je ces fonds pour payer les élections ? *C'est impossible* ; le crédit que le gouvernement demande est indispensable et je dirai ce que je ne saurais demander au pouvoir si la Chambre ne votait pas ces crédits (Applaudissements à gauche.

Je ne saurais, d'autre part, accepter l'amendement de M. Cornudet, qui tendrait à déposer les responsabilités.

Je serrerai-je ces fonds pour payer les élections ? *C'est impossible* ; le crédit que le gouvernement demande est indispensable et je dirai ce que je ne saurais demander au pouvoir si la Chambre ne votait pas ces crédits (Applaudissements à gauche.

Je ne saurais, d'autre part, accepter l'amendement de M. Cornudet, qui tendrait à déposer les responsabilités.

J'ai besoin de ce crédit pour la défense de la République.

Le vote que je sollicite sera un témoignage de confiance ; si la Chambre me le refusait, je rentrerais dans le rang pour défendre la République au milieu de mes collègues (Applaudissements à gauche).